Animaux mutilés: Neuchâtel et Zurich écartent la thèse du sadique

Neuchâtel/Zurich La police neuchâteloise n'a pas lésiné sur les moyens d'enquête et espère que ses conclusions mettront fin à la psychose

Yelmarc Roulet

L'âne de Couvet est mort d'une crise cardiaque. Il n'a subi aucune mutilation sexuelle. Ses oreilles n'ont pas été coupées, mais rongées par un animal carnivore.

Six cas soumis à enquête

Quant à la génisse retrouvée le 7 septembre à Boudevilliers, les quatre tétines arrachées, elle est morte à la suite de la naissance prématurée du veau qu'elle portait. Ses trayons, comme ses oreilles, ont été rongés par un renard. Les conclusions de la police neuchâteloise sont formelles: il n'y a aucune intervention humaine dans ces deux affaires. Pas plus que dans une série d'autres morts suspectes survenues ces derniers temps dans les pâtures du canton. L'enquête de la police neuchâteloise a porté sur six cas, dont un remontant à 2000.

«Après la surmédiatisation de ces affaires, j'espère que ces conclusions calmeront la population», a souligné Olivier Guéniat, le chef de la police de sûreté. Les rumeurs autour d'un éventuel sadique ont amené certains propriétaires à prendre des mesures d'exception pour défendre leurs bêtes. Olivier Guéniat a eu vent de rondes armées autour des fermes



neuchâteloise.

et des écuries ou de propos du style: «Si on le chope, on n'ira pas le livrer à la police.»

L'Université de Zurich à la rescousse

Le canton de Neuchâtel n'est pas le seul dans lequel la psychose liée à ces animaux mutilés devrait retomber. Après avoir analysé 13 cadavres d'animaux provenant des cantons d'Argovie et de Zurich, l'Université de Zurich n'a trouvé aucun indice d'une intervention humaine. Le canton de Bâle-Ville, où ont été recensés la moitié des 46 cas d'animaux retrouvés mutilés dans le nordouest de la Suisse, doit tenir une conférence de presse mercredi.

Les démonstrations de la police neuchâteloise et de l'université zurichoise, qui ne portent que sur les cas de leurs cantons, ne permettent pas d'exclure toute intervention d'un sadique sériel s'en prenant aux animaux. Mais. s'agissant du canton de Neuchâtel. Olivier Guéniat s'étonne de la rapidité avec laquelle cette thèse s'est répandue dans les médias. alors même que toute évidence faisait défaut, au point de conditionner les propriétaires d'animaux, pour ne pas dire la police elle-même.

La faute aux médias?

Pas moins de 27 organes de presse, suisses et étrangers, se sont passionnés pour le sort de l'âne martyr de Couvet. Aujourd'hui, seul un point de mystère demeure à son sujet: comment a-t-on pu le retrouver, selon son propriétaire, ailleurs que dans l'enclos où il avait été laissé la veille?

La police neuchâteloise n'a pas lésiné sur les moyens dans sa recherche de preuves.

Tout le contraire d'un enquêteur aigri d'avoir dû travailler pour rien, Olivier Guéniat a expliqué avec passion et force détails comment sa police s'est lancée dans un tout nouveau domaine de la criminalistique. Pour une fois, impossible de s'appuyer sur des parcours de vie, des témoignages de la famille!

Tests ADN

Vétérinaires, médecins légistes, biologistes des prédateurs ont collaboré à l'enquête. Celle-ci a poussé le soin jusqu'à infliger avec divers objets tranchants, sur des cadavres d'animaux d'abattoir, des blessures semblables à celles trouvées sur les génisses mutilées.

L'assertion vite répandue dans l'opinion selon laquelle «seuls des êtres humains ont pu infliger de telles blessures» ne résiste pas à l'analyse comparative. Des animaux ont été placés de nuit sous vidéosurveillance, des investigations ont porté sur les poils retrouvés dans les blessures.

Surtout, les enquêteurs ont également eu recours à l'ADN, sans doute pour la première fois en Suisse dans une affaire de ce type. Cela a été possible grâce au Dr Luca Fumagalli, de l'Institut de médecine légale de Lausanne, qui vient de mettre au point une procédure d'analyse de routine de l'ADN animal. L'ADN du renard en particulier a été mis en évidence sur les restes de la génisse de Boudevilliers.